



## Il pourrait vous sauver la vie en cas d'incendie!

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer périodiquement sa pile. Le moment le plus propice pour le remplacement de la pile : au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure.



**Vous avez des questions sur l'avertisseur de fumée? Votre Service de sécurité incendie de Montréal a des réponses.**

### Est-ce obligatoire?

Oui. Le Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal oblige son installation, son entretien ainsi que son bon état de fonctionnement. D'abord et avant tout, l'installation d'un avertisseur de fumée est un geste à poser pour assurer sa sécurité et celle de sa famille.

### Quel modèle acheter?

Les avertisseurs de fumée peuvent être branchés au courant électrique, alimentés par pile ou par une combinaison des deux. Il faut d'abord déterminer quelle sera la source d'énergie la plus appropriée à nos besoins. Un petit conseil, si vous installez un avertisseur branché au courant, choisissez un modèle avec pile de secours en cas de panne électrique.

Il y a aussi des **avertisseurs de fumée munis d'une pile au lithium**. La pile de ce genre d'appareil peut durer jusqu'à dix ans. Celui-ci peut s'avérer une solution intéressante pour les personnes qui ont tendance à négliger le remplacement des piles.

Il existe **deux types d'avertisseur de fumée** :

- Les **avertisseurs à ionisation (ioniques)** sont mieux adaptés pour les pièces qui contiennent des substances ou des matériaux fortement combustibles comme des graisses de cuisson, des liquides inflammables, des solutions nettoyantes, etc. Cet appareil réagit rapidement aux incendies de grande intensité.
- Les **avertisseurs à cellule photoélectrique (optiques)** réagissent aux incendies couvant pouvant être causés par une cigarette qui brûle sur une surface de textile comme un divan, par exemple. L'avantage de cet appareil : il est moins sujet aux alarmes intempestives pouvant survenir près de la cuisine ou de la salle de bain.

**Pour une protection optimale, vous pouvez aussi vous procurer un avertisseur de fumée qui combine les deux types d'appareil.**

Avant de faire l'achat de votre avertisseur, vérifiez s'il est certifié par Les laboratoires des assureurs du Canada (ULC), un organisme de normalisation reconnu. [...] On trouve aussi souvent le logo CSA qui indique que certaines pièces de l'avertisseur ont été fabriquées selon les normes de CSA International (source : ministère de la Sécurité publique du Québec).

**Vous pouvez faire l'achat d'un avertisseur de fumée pour environ 10 \$. Le prix varie selon vos besoins. On peut facilement s'en procurer un dans les magasins à grande surface ou dans les quincailleries.**

## **Qui est responsable de l'entretien de l'avertisseur de fumée?**

L'occupant d'un logement est responsable de l'entretien et du maintien en bon état de fonctionnement de l'avertisseur de fumée, notamment en remplaçant les piles au besoin.

## **Quel type de pile puis-je utiliser?**

À cet effet, il est recommandé de lire les indications du fabricant. Rappelons qu'on ne doit pas installer de pile rechargeable dans un avertisseur de fumée. Soyez aussi attentif aux signaux sonores que votre appareil peut émettre puisqu'ils résultent peut-être d'un dysfonctionnement de l'avertisseur, d'une pile qui s'est rapidement épuisée ou d'une détection de fumée.

## **Combien doit-on retrouver d'avertisseurs dans un logis?**

Il faut en installer un à tous les étages, incluant le sous-sol, et il est recommandé d'en munir les chambres où l'on dort la porte fermée.

## **Où faut-il l'installer?**

Dans le corridor, près des chambres à coucher, à un endroit où la fumée circulerait librement si un incendie se déclarait. Il peut être fixé au plafond, à une distance d'au moins 10 cm des murs ou au haut du mur, à une distance de 10 à 30 cm du plafond.

## **Comment vérifier son fonctionnement?**

Pour savoir si un avertisseur de fumée fonctionne bien, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai afin d'entendre le signal sonore, et ce, une fois par mois et au retour d'un long congé.

## **Quelle est sa durée de vie?**

En général, l'avertisseur de fumée a une durée de vie de dix ans. Toutefois, il faut toujours s'en remettre aux indications émises par le fabricant : une date de péremption apparaît sur le boîtier.